

SELARL Samuel CRAPOULET

Successeur de la SELARL ORAIN et ASSOCIES

Commissaire de Justice associé

16, rue Traversière

95035 CERGY

☎ : 01 34 35 17 00 - Fax : 01 34 35 17 02

✉ : selarlcrapoulet@huissier95.fr


**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE TROIS DECEMBRE A 15 HEURES 30

A LA REQUETE DE :

La Société CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital de 1.259.850.270,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 302 493 275, dont le siège est sis à PARIS (75003), 50 boulevard Sébastopol, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au cabinet de **Maître Pascal PIBAULT**, membre de la SCP PMH & Associés, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 22, rue Victor Hugo à 95300 PONTOISE, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le Tribunal Judiciaire de PONTOISE et ses suites,

Et également pour Avocat plaidant, **Maître Denis LANCEREAU**, Avocat inscrit au Barreau de PARIS, membre le l'AARPI CABINET TOCQUEVILLE, demeurant 22 rue de Tocqueville 75017 PARIS,

Laquelle m'a exposé :

Suite à la signification d'un commandement à fin de saisie immobilière, il m'est demandé de dresser procès-verbal de description avec diagnostics et métré du bien appartenant à Monsieur et Madame , d'un bien sis 18 rue Auguste Renoir, Etage 6, lot numéro 38 à MONTIGNY LES CORMEILLES (95370).

Qu'elle souhaite que cet état de fait soit constaté.

C'EST POURQUOI :

Je, Maître Samuel CRAPOULET, Commissaire de Justice au sein de la SELARL SAMUEL CRAPOULET – COMMISSAIRE DE JUSTICE ASSOCIE, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la résidence de CERGY (Val d'Oise), y demeurant 16, rue Traversière, soussigné,

Déférant à cette demande, certifie m'être transporté ce jour à MONTIGNY LES CORMEILLES (95370), 18 rue Auguste Renoir, Etage 6, appartement 38, où étant, en compagnie de la Société AGENDA DIAGNOSTIC 95, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Après avoir sonné à la porte de l'appartement, une personne de sexe féminin a ouvert.

Je lui ai décliné mes nom, prénom, qualité ainsi que l'objet de ma visite.

Cette personne m'a déclaré être Madame , locataire de Monsieur , et nous a invité à entrer.

Madame m'indique être locataire de Monsieur depuis 2018, et régler un loyer mensuel de 800 Euros charges comprises. Madame m'a indiqué m'adresser par mail ultérieurement le bail la liant à Monsieur .

ENTREE :

La porte palière est en bois et recouverte de peinture.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.

Le plafond est recouvert de peinture.

Un point lumineux avec suspension est présent au plafond.

Sur le mur d'entrée, en partie gauche, un placard de rangement est présent.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.



CELLIER :

Le cellier est accessible depuis la droite de l'entrée.

La porte d'accès est recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



CUISINE :

La cuisine est accessible en partie gauche de l'entrée.

La porte d'accès est recouverte de peinture.

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

La loggia a été ouverte, un passe plat installé sur le mur séparatif.

Sur le mur du fond, une fenêtre coulissante double battant est présente.

En partie gauche, la cuisine est équipée de meubles de rangement haut et bas, d'un évier simple bac en inox et d'une crédence en faïence.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.





PIECE PRINCIPALE :

L'accès à la pièce principale se fait depuis le fond gauche de l'entrée.

L'encadrement de la porte vitrée est recouvert de peinture.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.

Le plafond est recouvert de peinture.

Un point lumineux central avec suspension est présent au plafond.

Sur le mur du fond, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc, et une fenêtre simple battant double vitrage en PVC blanc sont présentes.

Sur le mur d'entrée, en partie gauche, une porte vitrée permet d'accéder à la loggia.

Photographies prises par moi à ce niveau sont reproduites ci-après.



CHAMBRE 1:

L'accès à cette chambre se fait depuis le fond de l'entrée.

La porte d'accès est recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.

Le plafond est recouvert de peinture.

Un point lumineux avec suspension est présent au plafond.

Sur le mur du fond, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



CHAMBRE 2 :

L'accès à cette chambre se fait depuis le fond droit de l'entrée.

La porte d'accès est recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte.

Le plafond est recouvert de peinture.

Un point lumineux central avec suspension est présent au plafond.

Sur le mur du fond, une fenêtre double battant double vitrage en PVC blanc est présente.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



SALLE DE BAINS :

L'accès à la salle de bains se fait depuis la seconde ouverture située en partie droite de l'entrée.

La porte d'accès est recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs sont recouverts de faïence.

Le plafond est recouvert de peinture.

Sur le mur du fond, un lavabo avec son meuble de rangement est présent.

Un miroir avec point lumineux est présent au-dessus.

Sur le mur de droite, une baignoire est présente.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



WATER-CLOSET :

L'accès au water-closet se fait depuis la première ouverture située en partie droite de l'entrée.

La porte d'accès est recouverte de peinture.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de peinture.

Sur le mur de gauche, une cuvette de WC est présente.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT N°383

L'emplacement de stationnement est situé au sixième demi-niveau du silo.

Photographie prise par moi à ce niveau est reproduite ci-après.



Telles ont été mes constatations.

De tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de constat, clos après retour en mon étude et rédaction, pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Samuel CRAPOULET

